

MARCHÉ IRVE, MONTER EN COMPÉTENCES POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Les infrastructures de recharge de véhicule électrique (IRVE) sont de plus en plus présentes dans notre environnement quotidien. Si leur installation nécessite une compétence technique, ce n'est pas pour autant que les électriciens pourront prétendre capter toute la valeur ajoutée de ce marché très convoité. La conception d'offres répondant au plus près aux usages des clients nécessite de bien s'imprégner des modes de fonctionnement de ce marché et de ses acteurs. L'objectif des « jeudis de l'IRVE » organisés par la CSEEE était d'apporter aux professionnels des moyens de renforcer cette connaissance.

Le marché de l'IRVE est en forte expansion. Au sein de la CSEEE, plus de 50 entreprises sont déjà qualifiées, ce qui montre un engagement significatif du collectif d'adhérents avec une couverture de tous les segments de marché, habitat diffus, copropriété, flottes d'entreprises et espaces publics.

Surveiller la croissance du marché

L'évolution du marché est observée de près par nos organisations professionnelles d'électriciens. D'abord, sur le plan technique pour accompagner les entreprises, mais également sur le plan commercial et économique, car l'attractivité de ce marché incite de nouveaux acteurs à

se positionner dans la chaîne de valeur, essentiellement par les services.

Cette forte composante services (guichet unique, financement, abonnement, solutions digitales...) va clairement dans le sens de la recherche d'une meilleure expérience client. Elle s'inscrit dans une tendance que l'on retrouve dans tous les secteurs d'activité et qui ne s'inversera pas, car elle prend ses sources dans la transition numérique.

S'agissant de l'installation d'IRVE, le client, qu'il soit particulier, syndic ou promoteur se retrouve face à une offre dont la complexité est plus réglementaire que technique.

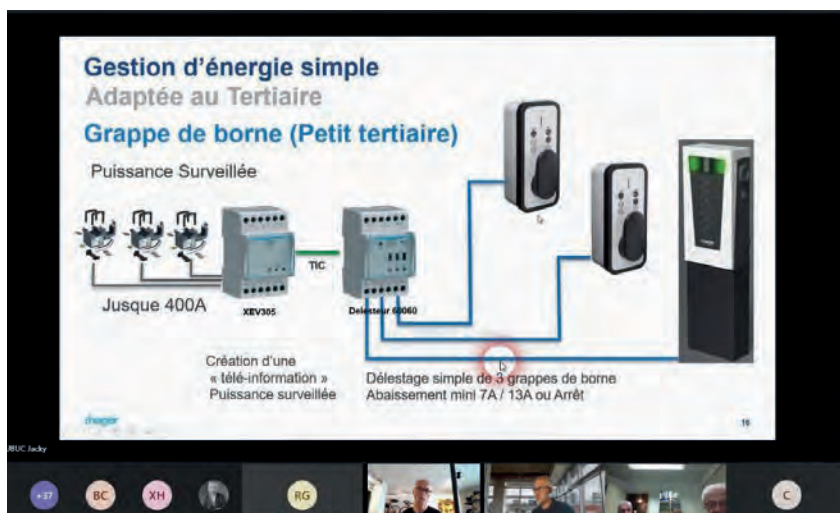
L'avantage est dans ce cas clairement dans le camp des offres packagées qui permettront au maître d'ouvrage de limiter son investissement en temps et en démarches. L'électricien sera dans ce schéma au deuxième rang, avec un périmètre de prestations qui pourra être limité à la pose, sans la faculté de choisir le matériel et les composants mis en œuvre.

Pour compléter le paysage, on ne saurait oublier un troisième acteur essentiel, Enedis, qui va déployer des infrastructures, notamment des colonnes horizontales qui vont permettre de se raccorder suivant différentes configurations. ENEDIS a clairement rappelé que son statut ne lui donnait pas vocation à réaliser des installations d'IRVE et d'intervenir sur le marché concurrentiel, cependant, la variété des options possibles pour les raccordements a de fait une influence sur l'économie des marchés.

Un socle technique incontournable

Avec l'attractivité du marché de l'IRVE, la profession des électriciens doit être consciente que sa valeur ajoutée technique est incontournable et restera recherchée. Ce socle technique ne doit pas être bradé, les électriciens peuvent capitaliser sur cet atout et monter en puissance dans la partie services et accompagnement client. Ils doivent aussi connaître les innovations qu'apportent les industriels de la filière.

La profession des électriciens est challengée et toute réponse protectionniste serait illusoire, car des engagements importants ont été pris par les pouvoirs publics sur le développement de la mobilité électrique à l'échelle nationale et européenne. En clair, il faut répondre au développement du parc de véhicules par celui des



infrastructures. Les entreprises de notre secteur doivent réagir avec leurs armes les plus nobles, le savoir-faire, l'exigence de sécurité et la capacité d'adaptation.

Monter en compétence collectivement

L'information et la formation des professionnels sur l'IRVE doivent pouvoir couvrir un large spectre pour être en mesure d'accompagner les clients sur l'ensemble d'une opération de raccordement et d'installation. On peut estimer que la connaissance de la technique, de la réglementation, des procédures, du matériel et des services associés constituera un bagage de départ suffisant pour répondre à la plupart des demandes et faire évoluer son offre d'entreprise à partir des références acquises sur des opérations.

C'est à partir de ce constat que la CSEEE a proposé en avril et mai ses « jeudis de l'IRVE » sous forme de webinaires qui ont rencontré un fort succès.

Les jeudis de l'IRVE : informer et sensibiliser

L'objectif des « jeudis de l'IRVE » était d'apporter un contenu varié permettant de développer une culture générale du sujet avec une vision à 360 degrés. Tout d'abord, connaître le marché, sa segmentation et ses perspectives, aborder les démarches de formation et de qualification, appréhender les techniques de déploiement

horizontal pour être conforme aux exigences réglementaires, détailler les démarches administratives et la composition du dossier de raccordement, analyser les configurations adaptées à chaque type d'ouvrage, optimiser le déploiement des solutions liées aux besoins et usages des clients.

Merci à nos intervenants : Legrand, Formapelec, Sonepar, Consuel, Qualifelec, Schneider Electric, Hager, Enedis, Elexent, Michaud et Bosch d'avoir permis aux auditeurs de bénéficier d'informations précieuses sur le marché. •



LE PROGRAMME DES JEUDIS DE L'IRVE

Un panorama des différentes facettes du marché en cinq rendez-vous avec des experts

Jeudi #1

Marché, état des lieux et perspectives, enjeux et positionnement des électriciens, formation

SONEPAR - Avec Thierry Pain, directeur marketing IDF et Mickaël Demandrille, responsable du développement tertiaire

- Présentation du mois Sonepar Connect - IRVE
- L'installation de bornes est un métier d'électricien
- Comment rendre le marché accessible à tous

LEGRAND - Avec Adrien Anselme, directeur régional IDF et Rémy Boulanger, responsable commercial

- Présentation du marché et projections

FORMAPELEC - Avec Jacques Bourbon, formateur IRVE

- Les modules de formations sur les IRVE de niveaux 1, 2 et 3. Plateformes et programmes de formation agréés par QUALIFELEC, AFNOR et ASEFA.

Jeudi #2

Qualification, contrôle des installations et dossiers Advenir

QUALIFELEC - Avec Thierry Grosdidier, responsable technique

- Les qualifications et les critères de choix pour être centre de formation qualifié

CONSUEL - Avec Christian Daval, ingénieur technique

- Le programme et la délivrance des certificats Advenir : mode d'emploi et prévention des erreurs

Jeudi #3

ELEXENT - Avec Irina Khodossova, présidente d'Elexent France (nouveau nom Mobilize Power Solutions)

- Réussir le passage des flottes à la mobilité électrique. Conformité réglementaire, expérience client et écosystème IRVE
- Réglementation ERP

SCHNEIDER ELECTRIC - Avec Anne James, directrice régionale IDF, Normandie

- L'efficacité énergétique au travers de solutions IRVE, optimisation de l'infrastructure IRVE
- Plan de relance - développement business

Jeudi #4

ENEDIS - Avec Olivier Terral, responsable du pôle co-construction et partenariats Enedis - programme mobilité électrique

- Rappel sur le rôle d'ENEDIS face aux particuliers et copros

- Montage et remise d'un dossier de raccordement (schéma type de raccordement - composition - délai - données accessibles)

HAGER - Avec Jacky Dubuc, responsable national prescription & grands comptes

- Le point sur le pilotage et le délestage
- Gestion d'énergie
- Communication et protocoles

Jeudi #5

MICHAUD - Avec Christophe Rolando, chef des ventes

- Les tendances du marché du véhicule électrique et l'enjeu écologique
- Ce que dit la loi LOM pour l'habitat collectif
- Ce que dit Enedis pour l'habitat collectif
- La solution câble bus pour colonne horizontale

BOSCH - Avec Denys de Villoutreys, Energy Global Storage Key Account

- Stockage pour la recharge rapide et montage de solutions pour l'équipement des copropriétés

Vous pouvez retrouver les interventions des jeudis de l'IRVE sur la chaîne YouTube de la CSEEE

QUELLE FORMATION POUR LES JEUNES ÉLECTRICIENS À L'HORIZON 2025-2030 ?

La décennie qui vient de commencer va confirmer des évolutions importantes dans la demande d'installations électriques. Les compétences des jeunes électriciens vont avoir un rôle clé pour permettre aux entreprises d'adapter leurs modèles aux évolutions énergétiques, technologique et sociétales qui créeront la physionomie du marché de demain. Le CFA et la CSEEE ont mené une étude à des professionnels adhérents pour sélectionner les filières de formation à développer en apprentissage dans les prochaines années.

En une poignée de décennies, le secteur de l'installation électrique a étendu le périmètre de ses applications en intégrant les évolutions de l'électronique, des télécoms puis enfin de l'informatique et du numérique. À partir d'un socle de compétences forgé autour de l'électrotechnique, l'électricien a vu se déployer de multiples ramifications de son métier. La formation, notamment des jeunes entrants dans la profession, doit s'adapter en conséquence. Elle favorisera ainsi l'employabilité des diplômés et apportera aux entreprises des moyens de se renouveler au contact de nouvelles générations.

Une feuille de route pour la formation des apprentis

A l'horizon 2022, le CFA Delépine intégrera l'Eco campus du Bâtiment Île-de-France le nouveau site de formation en apprentissage

multi-métiers que la CSEEE est en train de construire à Vitry-sur-Seine avec d'autres partenaires des métiers du Bâtiment, dans la partie équipement technique et second œuvre finition. De nouvelles perspectives vont s'ouvrir et la CSEEE et le CFA Delépine ont lancé une mission d'étude et de réflexion qu'ont bien voulu prendre en charge deux adhérents, Sandrine Bandiera, chargée de formation et relations écoles, Entreprise Engie Ineo tertiaire Île-de-France et Gaëtan Guchet, Directeur Général de BTB Industrie, avec l'appui de Cédric Mahieux, Directeur du CFA Delépine.

Pour mener à bien cette mission, l'équipe a mené une douzaine d'entretiens auprès de dirigeants adhérents de la CSEEE, de la FFIE et de l'ANITEC, d'institutionnels et d'expert du domaine de la formation. Objectif, réaliser une **cartographie** des tendances des besoins en **compétences** de la profession à **l'horizon 2025 – 2030** et déterminer quelles nouvelles formations initiales dans un premier temps déployer dans le cadre de **l'Ecocampus**.

Des lignes de force d'évolution du métier

En collectant une grande variété de points de vue et d'expertises, l'étude a permis de relever un vaste corpus de tendances d'évolution du métier, qui ont été classifiées en 4 grandes lignes de force.

- La transition **numérique** : CAO/BIM, Programmation KNX ou autres langages, GTB / GTC, Internet des objets, IP, programmation bas niveau, bâtiment connecté,...
- La transition **énergétique** : Normes environnementales, efficacité énergétique active (automates, capteurs, mesure, analyse des données,...), énergies renouvelables,...
- La mobilité **électrique** : Les bornes IRVE et au-delà toutes les applications liées au développement de l'usage et l'entretien des véhicules électriques
- Le **service** : La capacité des entreprises à accompagner leurs offres techniques d'une couche services nécessitant des savoir-faire tertiaires : compétences commerciales, gestion, relation client, marketing, maintenance, financement, juridique,...



Sandrine Bandiera et Gaëtan Guchet présentent l'étude menée par le CFA et CSEEE lors des rencontres FFIE du 16 juin.



Le chantier du futur éco campus dédié à l'apprentissage.

Compétences transversales demandées

Illustration de l'évolution vers un métier de services, un consensus est apparu sur une demande forte des entreprises pour la formation au savoir-être et certaines compétences transversales (soft skills). Ils sont presque aussi importants à développer que les compétences techniques au cours du cursus.

- **Expression** et communication : essentiel dans la relation client, au sein des équipes ou avec les partenaires
- **Travail en équipe**, collectif, coordination, gestion de conflit, fiabilité, flexibilité : essentiel pour la performance et la productivité
- **Leadership** (responsabilité, prise de décision, négociation, intelligence émotionnelle...) : essentiel pour développer l'encadrement des chantiers et des équipes
- **Apprentissage** (apprendre à apprendre, autonomie, curiosité, esprit d'entreprendre...) : la capacité à s'autoformer est essentielle pour suivre les évolutions du métier et apporter l'adaptabilité à l'entreprise

Les entreprises pensent que le savoir-être est la clé de l'adaptabilité. Il n'est pas nécessaire d'avoir au départ emmagasiné toutes les connaissances, mais d'avoir une ouverture d'esprit et d'être prêt à se former.

Sandrine Bandiera, Gaëtan Guchet et Cédric Mahieux ont présenté cette étude à la CSEEEE et également lors des rencontres digitales de la FFIE.

Une liste précise de diplômes en apprentissage envisageables dans le cadre de l'Eco campus a été listée. L'étude va pouvoir sur poursuivre en prenant en compte la faisabilité : la possibilité d'équiper des plateaux techniques et de mobiliser une équipe pédagogique. La formation des jeunes est une préoccupation majeure. •

